

## **COVID-19 : LE COTENTIN POURSUIT LA MISE EN ŒUVRE DE SON PLAN DE SOUTIEN AU TERRITOIRE**

Le Cotentin a annoncé le 6 novembre dernier la mise en place de mesures exceptionnelles pour accompagner les activités locales et faire rempart à la crise :

- L'Agglomération a renforcé avec 5 agents la cellule d'accompagnement des entreprises co-pilotée par la CCI et la CMA. Elle est désormais opérationnelle ;
- Les entreprises « hébergées » par l'Agglomération et fermées administrativement sont exonérées des loyers (novembre et décembre) ;
- L'Agglomération a lancé une campagne de promotion « Click and Collect », Ma ville mon shopping ;
- L'Office de Tourisme a réuni les principaux intégrateurs de produits locaux du territoire et mettra en vente, d'ici début décembre, 6 coffrets de Noël

constitués de produits ou de séjours dans les établissements hôteliers du Cotentin ;

-Le site Internet de promotion des produits du Cotentin « J'achète local » a été relancé ;

- 10 étudiants seront embauchés par l'Agglomération et rejoindront le 23 novembre pour un mois les Pôles de Proximité pour remplir des missions d'accompagnement local ;

-Des repas de Noël dans des restaurants du Cotentin seront offerts aux soignants en première ligne contre la COVID-19.

Préalablement, le Président David MARGUERITTE avait rappelé la mobilisation pleine et entière du Cotentin pour maintenir la commande publique et poursuivre l'élaboration des grands chantiers du territoire, projets d'envergure qui constituent autant de leviers pour l'économie locale, à l'image du Contournement Ouest de Cherbourg, de la transformation des Pôles de Proximité en « Maison du Cotentin », de la redynamisation des centres-bourgs et de la refonte et montée en puissance du réseau de transport dès 2021.

Toujours dans l'optique de soutenir l'économie locale, le Président de l'agglomération du Cotentin proposera

au prochain Conseil communautaire plus d'1.2M€ de financements pour les projets communaux. La Cellule d'accompagnement à l'émergence des dits projets sera opérationnelle dès cet hiver afin d'aider les communes qui le souhaitent à mettre en œuvre ces projets de proximité.

Parallèlement, le Cotentin répondra présent à la proposition de la Région Normandie de constituer un dispositif d'aide économique complémentaire pour les entreprises locales. Destiné à combler « les trous dans la raquette » des dispositifs existants, « Impulsion/résistance » a fait l'objet d'une nouvelle réunion de consultation avec les principaux acteurs économiques locaux présidée par David MARGUERITTE et Benoit ARRIVE ce 17 novembre. Le contenu et les modalités d'accès à cet accompagnement seront arrêtés dès la semaine prochaine pour une mise en œuvre sans délais.

Enfin, le Cotentin rappelle que les entreprises, les commerçants et les artisans peuvent solliciter auprès de l'Etat un report ou une remise gracieuse de la CFE, en cas de difficulté du fait de la crise sanitaire :

[https://www.impots.gouv.fr/portail/files/media/1\\_metier/2\\_professionnel/EV/4\\_difficultes/440\\_situation\\_difficile/20200505\\_formulaire\\_fiscal\\_simplifie\\_delai\\_ou\\_remise\\_coronavirus.pdf](https://www.impots.gouv.fr/portail/files/media/1_metier/2_professionnel/EV/4_difficultes/440_situation_difficile/20200505_formulaire_fiscal_simplifie_delai_ou_remise_coronavirus.pdf)